

Fiche-action n°SA5

Atelier du futur n°7 « Solidarité et accueil »

« Améliorer l'accueil des nouveaux habitants »

Situation et justification

La commune de Chêne-Bourg invite chaque année ses nouveaux habitants¹ au Point favre où une collation leur est offerte. C'est l'occasion de les accueillir en présence des autorités, de les mettre en contact avec des sociétés locales (associations, clubs sportifs, etc.) et de leur transmettre des informations générales sur la commune (par exemple l'annuaire officiel Le Chênois).

Cet accueil effectué par Chêne-Bourg à ses nouveaux habitants est bien reçu et salué, d'autant qu'une telle initiative ne se réalise pas systématiquement dans les communes genevoises.

Pour les membres de l'Atelier du futur « Solidarité et accueil », il est important de faciliter l'intégration des nouveaux habitants, en particulier d'encourager les relations sociales conviviales (dont les contacts intergénérationnels et interculturels avec les communiers), lesquelles permettent de développer le respect mutuel et la solidarité, éléments qui contribuent à la qualité de vie que peuvent ressentir les membres d'une même communauté.

L'événement lié à l'accueil des nouveaux habitants pourrait faire l'objet d'une animation complémentaire qui mêlerait mieux qu'aujourd'hui « anciens » et « nouveaux » habitants.

Les « Journées européennes du patrimoine », qui ont lieu chaque année au cours de la première quinzaine de septembre² peuvent contribuer à réaliser cette mixité. En effet, elles occasionnent des visites en groupe qui se déroulent dans une ambiance sympathique, ouverte, avec beaucoup d'échanges ; les participants qui visitent leur propre commune se montrent très souvent intéressés et même surpris d'apprendre et de découvrir des aspects ou détails de leur environnement quotidien.

Cette fiche-action propose donc d'organiser l'accueil des nouveaux habitants le samedi de septembre correspondant au week-end des Journées du patrimoine, afin de les convier à une visite collective de Chêne-Bourg, visite à laquelle participerait également les communiers intéressés.

A l'issue de cette visite, les nouveaux habitants, de même que les plus « anciens », seraient invités à une verrée au cours de laquelle seront présents, comme c'est le cas déjà, les autorités et les représentants des sociétés locales.

Objectifs visés

- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants lors d'un événement convivial et pédagogique associant aussi d'anciens Chênois.
- Favoriser, auprès de tous les habitants de Chêne-Bourg, les rapports sociaux et l'accès aux diverses activités (socioculturelles, sportives, participation à l'Agenda 21, etc.)

Pertinence « développement durable » de l'action

Pôle social

L'action vise principalement à favoriser la cohésion sociale par l'intégration, et en conséquence le respect de l'autre, la solidarité, la participation aux activités socioculturelles et sportives locales.

Pôle économique

L'intégration locale réussie des nouveaux habitants a pour conséquence qu'ils utilisent des services de proximité (commerces, artisans, entreprises de service, etc.), ce qui est favorable pour l'économie locale

Pôle environnemental

L'intégration locale réussie favorise un meilleur respect de l'environnement (respect des espaces semi-naturels de la commune, gestion des déchets, limitation des nuisances sonores, etc.)

¹ En 2008, l'accueil a été organisé le samedi 20 septembre de 11h00 à 13h00.

² La 15^e édition s'est déroulée durant le week-end des 12-13 septembre 2008

Descriptif et mise en place de l'action

Il s'agit de fixer les dates annuelles de l'événement en rapport avec celles retenues pour les Journées du patrimoine et de compléter le programme de la journée d'accueil en invitant nominativement les nouveaux habitants à une visite collective guidée de Chêne-Bourg, visite qui se poursuivrait comme cela se fait déjà d'une verrée, d'informations et d'échanges avec les autorités et les sociétés locales.

Les visites, basées sur la découverte d'aspects du patrimoine, pourraient donc être différentes d'une année sur l'autre, sachant qu'elles devraient néanmoins permettre aux nouveaux habitants de situer quelques lieux principaux de la commune (mairie, écoles, CO, installations sportives, etc.).

Les habitants de Chêne-Bourg seraient publiquement conviés à cette visite annuelle ainsi qu'à la verrée. Pour garantir la présence de nombreux communiens, des incitations préalables pourraient être organisées auprès de groupes cibles tels que associations, personnes âgées, classes de collège ou d'école (invitation de parents et enfants). La présence d'« anciens » habitants à la verrée pourra être l'occasion pour certains de rejoindre les activités d'une association ou d'un club sportif par exemple.

Calendrier

Adoption et préparation de cette action dès le 1^{er} semestre 2009.

Les dates des prochaines Journées européennes du patrimoine sont :

- En 2009 : les 12-13 septembre (le thème sera : « Comment ça marche ? - Les biens culturels au fil de l'eau)
- En 2010 : les 11-12 septembre.
- En 2011 : les 10-11 septembre.

Responsables

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge de la « culture et des loisirs », le-la Président-e de la Commission « culture et loisirs », le Secrétaire général.

Partenaires

Le service culturel et le service social de la commune, pour l'organisation de l'événement.

Les sociétés locales, pour présenter leurs activités aux nouveaux (et anciens) habitants.

Les habitants qui s'associent à cet événement.

Budget

A préciser.

Par rapport à l'accueil des nouveaux habitants effectué à ce jour, des charges supplémentaires d'organisation peuvent être générées par la présence d'un plus grand nombre de personnes :

- pour les visites (frais de guides, voire de déplacements ?)
- pour la verrée habituelle (frais de boissons et de collation)

Indicateurs de développement durable

- nombre et proportion de nouveaux habitants ayant répondu à l'invitation.
- nombre estimé d'« anciens » Chênois qui participent à la visite collective et à la verrée.

Suivi et amélioration continue

Bilan périodique intégrant et commentant les indicateurs ci-dessus afin d'ajuster les actions conduites.